1236_CCIRHF_BUREAUX AMIENS_DCE



Cahier des clauses techniques particulières
Lot 5 – Peinture Sols souples
DCE B du 09/06/2026

DCE

Sommaire

Lot 05 | Peinture Sols souples 2

5.0 – 2

5.0.1 – Notes importantes et coordonnées des intervenants 2

5.1 – Peinture 3

5.1.1 – Peinture acrylique en phase aqueuse - Finition A - Aspect satiné 3

5.1.2 – Préparation subjectile en bois massif compris peinture - Finition A 3

5.1.3 – Peintures sur tuyauteries et autres - Peinture sur tuyauteries 3

5.1.4 – Peinture sur béton 4

5.1.5 – Nettoyage de mise à disposition des locaux 4

5.1.6 – Signalétique 5

5.2 – Sols souples 5

5.2.1 – Mortier de ragréage pour sol souple 5

5.2.2 – Revêtement de sol PVC en lés U4P3E2C2 6

5.2.3 – Profilés de finition 6

5.2.4 – Nez de marche 7

5.2.5 – Bande podotactile 7

Lot 05 | Peinture Sols souples

5.0 –

5.0.1 – Notes importantes et coordonnées des intervenants

Les travaux seront à effectuer dans les contraintes spécifiques suivantes :

sans perturber outre mesure le fonctionnement des avoisinants (nuisances diverses dont sonores, circulation…),

dans le respect du planning établi,

MAÎTRISE DE L'OUVRAGE

CCI AMIENS PICARDIE HDF

6 Boulevard de Belfort

80 039 AMIENS

MAÎTRISE D'ŒUVRE

idoneis architectes ingénieurs

Agences	Contact à privilégier
Grand-Est – 6-8 rue Saint-Just – 51100 REIMS – 03 26 05 83 90	
Grand- Paris – 18 rue Albert Einstein – 77420 CHAMPS SUR MARNE – 01 60 06 04 75	
Hauts-de-France – 2 rampe Saint Marcel – 02000 LAON – 03 23 22 61 06	X
Grand-Lyon – 28 rue Juliette Récamier – 69006 LYON – 04 37 69 99 26	
Oise / Ouest – 6 avenue Général de Gaulle – 60300 SENLIS – 03 44 28 90 59	

contact@idoneis.fr www.idoneis.fr

SAS au capital de 150 000 € - RCS REIMS 403 616 030 – Ordre des Architectes S03360

CONTRÔLE TECHNIQUE

QUALICONSULT

18, allée de Maître Zaccharius, immeuble Odyssée

80 440 GLISY

COORDINATION SPS

QUALICONSULT

18, allée de Maître Zaccharius, immeuble Odyssée

80 440 GLISY

Coordonnées du site

4 rue Jean Catelas

80 000 AMIENS

5.1 – Peinture

5.1.1 – Peinture acrylique en phase aqueuse - Finition A - Aspect satiné

Localisation : murs et plafonds

Sur subjectiles ayant reçu une préparation de support, mise en peinture de **finition A**. La peinture sera de type :

- acrylique en phase aqueuse
- Famille 1 - Classe 7 b2.
- à aspect lisse - satiné

La mise en peinture comprend :

- Couche intermédiaire ;
- révision ;
- couche de finition ;
- teinte : au choix du maître d'œuvre ;

5.1.2 – Préparation subjectile en bois massif compris peinture - Finition A

Localisation : Sur l'ensemble des menuiseries bois

Sur subjectiles bois et dérivés, réalisation de la préparation du support pour une mise en peinture ultérieure de **finition A** :

- Époussetage ;
- couche d'impression ;
- rebouchage ;
- enduit repassé aspect lisse ;
- ponçage et époussetage .

5.1.3 – Peintures sur tuyauteries et autres - Peinture sur tuyauteries

Localisation : ensemble de l'installation

Sur tuyauteries de toutes natures (en acier noir, acier galvanisé, cuivre, etc. avec ou sans couche primaire, et PVC) ;

- brossage, grattage et époussetage ;
- couche primaire adaptée à la nature du tuyau et au type de canalisation ;
- couche intermédiaire en peinture laque alkyde ;
- couche de finition en peinture laque alkyde, de type spécial pour corps chauds dans le cas de canalisations de fluide chaud .

Sur main courantes de toutes natures ;

- brossage, grattage et époussetage ;
- couche primaire adaptée à la nature du matériau ;
- couche intermédiaire en peinture laque alkyde;
- couche de finition en peinture laque alkyde.

5.1.4 – Peinture sur béton

Localisation : premières et dernières contremarches des volées l'escalier,selon plans

Travaux de peinture sur sol béton existant.

Exécution de peinture de sol anti-poussière en époxy, phase aqueuse classe Afnor NF T 36.005 Famille 1, classe 6b.

- Brossage,

- Dépoussiérage à l'aspirateur industriel,

- Rebouchage

- Primaire d'adhérence

- Application de deux couches de peinture époxydique mat en phase aqueuse, anti poussière et antidérapante.

Mise en oeuvre suivant agrément et avis technique du produit et conformément au DTU 59.1

- Coloris et « dessin » au choix du maître d'œuvre.

5.1.5 – Nettoyage de mise à disposition des locaux

Localisation : ensemble des locaux

Cette prestation rémunère le nettoyage de toutes les parties apparentes du projet, à savoir :

- sols, murs,
- revêtements verticaux et horizontaux divers,
- vitrages sur les 2 faces,
- châssis extérieur,
- portes intérieures et extérieures,
- éléments de serrurerie,
- équipements divers de mobilier et sanitaire,
- ouvrages extérieurs concernés par les travaux…

Les nettoyages doivent faire disparaître les taches de peinture, les taches de plâtre, de mortier, de colle et autres taches.

Les produits employés (solvant, décapant …) et les procédés mis en œuvre (grattage, ponçage, balayage, aspiration) doivent être appropriés à la nature des matériaux afin de ne pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface (poli, brillant …). Il y aura lieu de se référer systématiquement aux prescriptions de nettoyage

indiquées par les fabricants.

Prestations complétant les nettoyages des entreprises de chaque corps d'état sur leurs ouvrages propres. Il faut donc comprendre que 3 interventions sont envisagées :

1) nettoyage de chaque entreprise (dégrossis et évacuation des déchets propres à l'entreprise) ;

2) nettoyage de chantier classique de l'entreprise titulaire du présent lot (finitions habituelles et évacuation des derniers petits déchets de chantier) ;

3) nettoyage de mise à disposition des locaux (en vue d'occupation immédiate) par entreprise spécialisée. Cette prestation est prise en charge par le titulaire du présent lot.

Prévoir un nettoyage avant OPR et un nettoyage après la levée des réserves.

5.1.6 – Signalétique

Localisation : ensemble des locaux

Fourniture et pose de signalétique de type plaque de porte. Plaque de signalétique en aluminium brossé de 1,5 mm d'épaisseur.

Prévoir une signalétique schématique pour les locaux de type :

- vestiaires,
- douches,
- sanitaires,
- TGBT

Prévoir une signalétique par lettrage (écriteaux) pour les autres locaux.

5.2 – Sols souples

5.2.1 – Mortier de ragréage pour sol souple

Localisation : selons plans

Réalisation soignée et parfaite d'un mortier hautes performances pour le ragréage et le lissage des sols et pour corriger éventuellement les défauts de fissure et de planéité des supports avant mise en œuvre d'un sol souple.

L'entrepreneur devra les travaux préparatoires suivants: nettoyage, dépoussiérage et époussetage du support afin de faire disparaître tout produit étranger.

Le ragréage comprendra:

- l'application à l'aide d'un rouleau laine ou d'une brosse plate d'un primaire d'adhérence époxy bi-composant. Conditions de mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.

- l'application d'un mortier rapide de ragréage autolissant avec classement P3 minimum. Conditions de mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.

L'épaisseur de ce ragréage ne sera jamais inférieure à 4 mm. Se rapprocher de l'entreprise chargée du scellement des équipements d'évacuation de sol et des formes de pente pour le parfait raccord de ces ouvrages.

Le système proposé sera impérativement sous avis technique.

Compris toutes sujétions d'exécution, de joints de dilatation et de fractionnement des supports supposant l'intégration de profilés plastiques souples adaptés à l'épaisseur de l'enduit appliqué. L'entrepreneur devra prévoir - en phase chantier selon décision de la maîtrise d'œuvre - la mise en œuvre de barres de seuil inox grande largeur 50mm ou de profilés de protection et de rattrapage éventuel des seuils au droit des portes. Le tout pour un parfait achèvement des ouvrages

5.2.2 – Revêtement de sol PVC en lés U4P3E2C2

Localisation : selons plans

Revêtements de sol PVC hétérogènes compacts en U 4

Revêtement de sol vinyle hétérogène compact - U 4

Fourniture et pose de revêtement de sol vinylique hétérogène compact en lés, constitué d'une couche d'usure sur une sous-couche PVC calandrée et stabilisée. Selon le type, la couche d'usure comportera une inclusion de paillettes ou de grains colorés, ou elle sera imprimée. À couche d'usure massive à haute résistance aux charges lourdes et pour fort trafic.

- Traitement de surface :
 - avec traitement bactériostatique et fongistatique ;
- groupe d'abrasion : T ;
- mode de pose : pose collée ;
- traitement des joints :
 - soudés à chaud ;
- sens des lés :
 - même sens ,
- nature couche d'usure :
 - imprimée - vinyle pur ,

- caractéristiques :
 - épaisseur : 3.0 mm ,
 - classement UPEC : U4 P 3 E 2 C 2 ,
- classement d'usage :
 - 32 usage commercial général ,
 - compatible siège à roulettes ,
 - efficacité acoustique : 19 dB ,
 - classement de réaction au feu : Bfl-s1 ,
 - poinçonnement rémanent : ≤ 0.10 mm ,
 - résistance à la glissance : R10 ,
 - teinte : médium ,
 - couleur : Au choix de la maîtrise d'oeuvre dans la gamme du fabricant

5.2.3 – Profilés de finition

Localisation : selon besoins

Il est dû tous les profilés techniques :

- de sol : de transition, de seuils compensés, de fractionnement, de dilatation et de

finition.
- muraux : de transition, d'angle, de fractionnement, de dilatation et de finition.

Coloris et nature des matériaux au choix de l'architecte.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre, de découpes, de fixations mécaniques ou de collage, de raccords avec les autres éléments de finitions.

5.2.4 – Nez de marche

Localisation : ensemble des marches du RDC aux combles

Fourniture et pose sur chaque nez de marche d'un revêtement antidérapant et contrasté en PVC sur support en aluminium à fixation mécanique (adhésif proscris) et bords biseautés.

Compris toutes sujétions d'exécution, de fixation et de découpe soignée pour un parfait achèvement.

5.2.5 – Bande podotactile

Localisation : selons plans

Fourniture et pose d'une bande d'éveil à la vigilance en haut des marches, constitué de plusieurs pastilles à coller au sol et d'une couleur contrastant avec celle du sol (couleur définie en phase chantier par le maitre d'ouvrage et le maitre d'œuvre), sera collée à une distance de 0.50m de la première marche sur toute la longueur de celle-ci.

Matériaux de classe M3.

Compris toutes sujétions d'exécution, de fixation et de découpe soignée pour un parfait achèvement.